

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Emilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - Mme Jacqueline BLAIN, Mme Judith MONTAUBAN, Mme Isabelle LACREUSE, M. Julien GUILLON, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Pascal BROCHARD, M. Cyril DROUIN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : M. Antoine SANTOS qui donne pouvoir à Mme Emilie DUPREY

Date de la convocation : 02/12/2024
M. Patrick PERDRIAU est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2024-12/05

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°3

Chaque année, la commune valorise en investissement les travaux réalisés en régie (ainsi les fournitures et le coût de la main d'œuvre sont réaffectés en investissement). Le budget prévoyait une somme de 20 000 € répartie ainsi :

- Compte 21538 : 5 000 €
- Compte 2188 : 5 000 €
- Compte 2131 : 10 000 €

Afin de mandater les travaux réellement exécutés et les imputer sur les comptes correspondants, après délibération, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident de voter les virements de crédits suivants :

INVESTISSEMENT					
DEPENSES en +			DEPENSES en -		
2138	Autres construction	2 300,00 €	2131	Bâtiment public	6 000,00 €
2111	Terrains nus	3 700,00 €			
TOTAL		6 000,00 €	TOTAL		6 000,00 €

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Patrick PERDRIAU

LE MAIRE,
Emilie DUPREY